



INFO TRANSFU

Mars 2024



Déclaration CFDT à l'occasion de la journée des Droits des Femmes

En ce 8 mars, Journée Internationale des Droits des Femmes, nous, **la CFDT**, tenons à réaffirmer notre engagement indéfectible pour l'égalité professionnelle et le respect des droits des femmes.

Dans notre secteur, les femmes représentent une force vive, essentielle au bon fonctionnement de nos services de santé. Elles sont souvent en première ligne ; il en va de même à l'EFS que ce soit à la collecte, dans les laboratoires, la recherche ou l'administration. Pourtant, elles sont confrontées à des défis majeurs : inégalités salariales, difficultés d'accès aux postes à responsabilités, risques psychosociaux accrus, et une conciliation vie professionnelle-vie personnelle parfois périlleuse.

La CFDT appelle à une prise de conscience collective et à des actions concrètes pour que l'EFS soit un des lieux exemplaires en matière d'égalité des sexes. Cela passe par une meilleure représentation des femmes dans les instances décisionnelles (en NVAQ nous avons la parité) et par la mise en place de mesures efficaces pour prévenir les inégalités.

La CFDT rappelle que l'index égalité professionnelle ne reflète qu'une partie de l'égalité professionnelle car il ne prend pas en compte les parcours des femmes. L'EFS ne peut donc pas s'en satisfaire.

Ensemble, faisons de cette journée un levier pour l'avenir, pour que chaque femme à l'EFS puisse exercer son métier dans des conditions équitables et respectueuses de ses droits.

La CFDT porte ces combats pour construire un avenir où l'égalité ne sera plus un sujet de lutte, mais une réalité vécue au quotidien.

Merci de votre attention et de votre engagement.

Modernisation du CSE : projet de mise en place
d'une carte pour les prestations sous forme
de bons d'achats

Les élus CFDT ont proposé la dématérialisation des bons d'achats pour les prestations rentrée scolaire, cadeau de fin d'année, Noël enfants, Mariage/PACS, naissance/adoption et retraite. Cette dématérialisation se fera via une carte, type carte bleue, qui sera utilisable dans tous les magasins disposants d'un terminal de paiement pour carte.

Le prestataire devrait être le groupe UP, voici le lien pour voir le fonctionnement de la carte :

<https://youtu.be/ifTrMOjWqz4>

Points principaux du CSE de mars 2024

Informations de la direction :

- ▶ Les inspections inopinées de l'ANSM semblent reprendre (Mont de Marsan inspecté début février)
- ▶ Muriel BOUTON est nommée responsable du site de Haut Lévêque
- ▶ La direction a poursuivi ses visites de site par Brive, Niort et Agen. Pour la direction les discussions semblent plus apaisées.
- ▶ De nombreuses fiches RPS ont été faites récemment, la direction insiste sur l'importance du manager, qui est censé être le 1^{er} intervenant avant une fiche RPS.

Pour la CFDT, faire une fiche RPS sans avoir pu échanger en amont avec son responsable de service est un indicateur de difficulté de communication. Cela est peut être dû à un manque de temps ou un manque d'écoute de la part du manager de proximité.

Points travaux :

Bordeaux :

- ▶ **Abri 2 roues** : demande faite au CHU pour avoir un accès sur le côté, commande de grillage et portillon faite.
- ▶ **Projet IH Del** : les plans sont finalisés, le début des travaux est retardé, les modulaires qui devaient être livrés début septembre 2024 seront livrés en fin d'année afin d'économiser la location.
- ▶ **Coolworld (chambre froide extérieure)** : il est question de mettre le nouveau module à la place de l'ancien en raison d'un acheminement par le côté EFS.
- ▶ **Chambre froide distribution** : les travaux débuteront au plutôt en juin.

Périgueux :

- ▶ **Rampe d'accès** : les devis sont validés, accord oral du CH, reste le démontage de la plateforme à prévoir.
- ▶ **Sécurisation du site** : travaux terminés, reste le badgeage

Agen :

remplacement de la climatisation obsolète avec pannes récurrentes, devis reçu, attente de validation.

Fiche RPS collective IH-Del Bordeaux :

La direction retrace les actions menées ou en cours :

Sur le matériel :

- ▶ La porte d'entrée a été réparée.
- ▶ La porte de la chambre froide a été réparée. La chambre froide est vétuste et les pièces de rechange difficiles à obtenir.
- ▶ Problèmes de FAX et de téléphonie : deux nouveaux Fax dans le service pour répondre au nouveau besoin. Mise en place courant mars 2024 d'une solution qui va centraliser les fax du CHU et les dispatcher vers les différents photocopieurs ou imprimantes en 40 pages/min au lieu d'un document à la min. Cette solution est utilisée par le service d'hémovigilance régional et permet d'envoyer des FAX à partir d'un ordinateur.
- ▶ Le système Blue Files est en cours de test pour la transmission sécurisée de documents confidentiels comme la solution MS Santé.
- ▶ La ligne téléphonique qui appartient au CHU est vétuste. Pour améliorer le système, il est prévu d'injecter les lignes du CHU dans la centrale téléphonique de l'EFS courant mai 2024. Puis des téléphones spécifiques seront connectés directement avec certains services du CHU pour gagner du temps (Délai juin à juillet 2024).
- ▶ Automates : pas plus de pannes que les années précédentes nécessitant l'intervention du prestataire. Cependant, le nombre de

blocages nécessitant un redémarrage chronophage est signalé par les techniciens.

- ▶ Réactifs : problème de qualité pour les RAI (automate Qualys), pas de solutions, actuellement sur Limoges et Poitiers ça fonctionne mieux.

Point personnels :

- ▶ Absentéisme inopiné : il y a 7 intérimaires, le service RH fait le maximum pour gérer les remplacements.
- ▶ Le responsable ou cadre fait ses demandes en temps et en heures au RH qui fait le maximum pour trouver des remplaçants.
- ▶ Il y a une réalité : c'est la difficulté de trouver du personnel. Le service RH met tout en œuvre pour palier à l'absence des 3 biologistes. La direction s'active pour trouver des solutions. Il y a parfois un écart entre les moyens et les résultats.
- ▶ Il manque peut-être d'information descendantes de la part de la direction. L'encadrement de proximité doit communiquer auprès des salariés des démarches réalisées par les RH.
- ▶ Il est prévu d'ouvrir un poste de cadre organisationnel pour libérer du temps pour les cadres médico techniques en les libérant de la planification.
- ▶ Remplacements inopinés sur la base du volontariat : les responsables proposent des AI aux salariés qui font des efforts (présence et disponibilité des salariés).

Pour la CFDT, c'est une solution inéquitable car certains salariés ne peuvent pas toujours dépanner en fonction des charges familiales (famille monoparentale ou accompagnement d'un parent en fin de vie ou malade).

La CFDT alerte sur la discrimination sur le lieu d'habitation et sur la fatigue des personnes qui font l'effort de faire ses remplacements. L'épuisement des salariés risquent d'augmenter le nombre de démissions dans ce service.

Il faut des actions assez rapides de la part de la direction.

Budget EFS NVAQ 2024 :

- ▶ Baisse des effectifs de 5,6 ETP par rapport au réel 2023, notamment au niveau du prélèvement et des services supports.

Les remplacements des départs sont non systématiques ! La CFDT s'inquiète de la possible aggravation des conditions de travail...

- ▶ Prévus d'une baisse des cessions de CGR.
- ▶ Augmentation du prélèvement de plasmas, mais baisse ST.
- ▶ Stabilisation des analyses IH et HLA.
- ▶ Augmentation des activités ITC.

Projet de renforcement de la régulation régionale centrale des stocks PSL :

La régulation régionale centrale de Bordeaux va englober la gestion du stock de plaquettes de Poitou-Charentes. Jusqu'à présent, elle est assurée par la délivrance de Poitiers. Pour se faire, la préparation de Poitiers stockera sa production et sur les directives de la cellule de régulation approvisionnera les sites de Niort, Saintes, La Rochelle, Limoges, Poitiers et Guéret. La délivrance de Poitiers aura son propre stock, moins conséquent qu'à l'heure actuelle, mais également un stock dédié aux réapprovisionnements ponctuels des autres sites quand le service de régulation sera fermé (week-end, férié, nuit). Cela déchargera la délivrance de Poitiers, à priori sans surcharge de travail pour la préparation de Poitiers. Le démarrage de cette nouvelle organisation est prévu pour le mois de juin.

📍 Nouvelle organisation IH DEL Bordeaux :

Déclaration CFDT :

La CFDT est plutôt favorable à la création d'un poste de cadre organisationnel pour gérer le personnel du service et décharger les postes des 3 cadres médico techniques du service pour notamment les formations et habilitations du personnel.

Cependant, la CFDT tient à souligner que cette action ne permettra pas de résoudre tous les maux de ce service. Anticiper la pénurie de biologistes c'est bien, soulager et recentrer sur la partie médico technique les 3 autres cadres également, mais il faut que la Direction travaille également sur des actions permettant de retenir les biologistes recrutés, de préserver leur santé mais aussi de retenir les techniciens du laboratoire.

Il faut impérativement diminuer le niveau de TurnOver actuel, qui surcharge l'équipe en termes de formation notamment et induit potentiellement une perte de compétence et d'expertise. Un certain nombre de problèmes matériels a été soulevé lors d'une fiche RPS.

La CFDT regrette que des problèmes matériels perdurent depuis plusieurs années, notamment au niveau de la téléphonie. Même si ces problèmes sont complexes à résoudre et donc prennent du temps, les personnels sont légitimement en attente d'une amélioration de leurs outils de travail et de leurs conditions de travail.

Le service va bientôt être entièrement refait, même si l'échéance à encore pris du retard, il faut dès à présent résoudre certains problèmes qui pourraient s'accroître lors de la phase transitoire des travaux et à terme pourraient faire tache dans des locaux entièrement refaits. Par conséquent, en complément de ce changement d'organisation, les conditions de travail doivent être améliorées.

La CFDT demande que la Direction propose un plan d'action et détail la chronologie dans le temps des actions qui vont avoir lieu notamment sur la téléphonie.

Pour toutes ces raisons la CFDT s'abstiendra sur la nouvelle organisation du service IH/DEL de Bordeaux Pellegrin.

📍 Projet INNOVADON : la relation à distance :

Il s'agit d'internaliser la gestion des contacts vers les donneurs via la mise en place d'un centre de contact dans chaque région (CCR). Le but est d'avoir un meilleur suivi des campagnes, une meilleure fidélisation des donneurs et une meilleure communication. Il gèrera le N° vert régional, 100% des campagnes d'appels sortants et la gestion des mails / SMS / courriers. Il n'y aura plus d'appels en MDD ni de prestataires extérieurs. Les MDD qui font encore du phoning (Guéret pour le ST, Limoges, Poitiers et Mont de Marsan pour les CPA), les secrétaires seront redirigées vers leur cœur de métier notamment sur l'accueil des donneurs et la reprise de RDV. Pour NVAQ l'objectif est d'arriver à 11,2 ETP en 2027 avec un échelonnement des recrutements.

📍 Questions CFDT :

► **Limoges** : la restauration des locaux de collation avait été prévue, le projet est-il abandonné ? Le vestiaire des femmes est dans un bureau

sans point d'eau, est-ce normal ?

► **Réponse de la direction** : Même si la promesse de travaux à la collation de Limoges avait été faite en 2022, ce n'est pas une priorité vu les restrictions budgétaires. Ce sera à voir. La CFDT rappelle que des problèmes d'ergonomie y ont été soulevés (manipulation de charges lourdes en hauteur). Le vestiaire femme a été déplacé dans un bureau en raison de présence d'amiante dans celui d'origine. Mais il n'y a pas d'obligation de disposer d'un point d'eau dans un vestiaire. Un lavabo existe dans ce local mais l'eau y est coupée. Il faudrait savoir pourquoi.

► **Brive-Perigueux** : qu'est-il prévu avec la démission de la responsable prélèvement et le départ à la retraite d'un médecin ?

► **Réponse de la direction** : La direction est en réflexion.

► **Préparation de Poitiers** : après une mutation et un départ à la retraite et des arrêts maladie l'effectif est-il suffisant ?

► **Réponse de la direction** : L'activité baisse, il y a un intérimaire supplémentaire et 1.5 ETP avait été obtenu en 2019. Il n'y a pas de problème d'effectif à la préparation de Poitiers.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quelques règles de planification de notre accord temps de travail :

- Equité dans le partage des contraintes de travail.
- Planification des contraintes au prorata du temps de travail.
- Planification des coupures et organisation des temps de pause.
- Les poses de RCR, RCV devront intervenir un mois et demi avant la période, en l'absence de souhait, le planificateur peut planifier les repos par journée ou demi-journée dès que les compteurs dépassent 24h.
- Modifications du planning à l'initiative de l'employeur : 7 jours calendaires et 7 jours ouvrés pour le travail de nuit.
- Le planning ne peut pas être modifié pour réajuster les horaires du salarié sur le reste de la période en fonction du temps de travail réellement effectué sur les premières semaines de la période de 8 semaines.



Délégué Syndical Central
CFDT

Benoît
LEMERCIER
06 31 52 83 77

AU TRAVAIL POUR
LE CLIMAT !
POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

Délégués Syndicaux Régionaux
CFDT

Xavier
JACOB
06 71 57 98 34

Dominique
NOIRAULT
06 60 48 91 51